



Consultation de la société civile dans le cadre de la future Présidence belge 2010

« La Belgique et l'Europe dans la Crise financière : quelles conséquences économiques et sociales ? »

Séminaire du 2 mars 2009 - Palais d'Egmont
Place du Petit Sablon, 1000 Bruxelles

Le Service Public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement et l'Institut EGMONT – Institut Royal des Relations Internationales ont le plaisir de vous inviter à participer au séminaire sur « *La Belgique et l'Europe dans la Crise financière : quelles conséquences économiques et sociales ?* » qui se tiendra le 2 mars 2009.

Cet événement s'inscrit dans un cycle de consultations de la société civile belge destinées à approfondir différentes thématiques européennes dans le cadre de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2010.

Différents représentants et membres de la société civile belge seront présents pour débattre de ces thèmes autour des deux sessions suivantes: **Session 1** – Les dysfonctionnements du système financier : origine, évolution, et adaptations ; **Session 2** – Quelles réponses de la Belgique et de l'Europe face aux conséquences économiques et sociales de la crise financière? Chacun des thèmes sera brièvement introduit par un expert et suivi par un débat interactif avec les participants.

- Programme -

- 13.00-13.30 Accueil
- 13.30-13.45 Mot de bienvenue et discours d'ouverture par Monsieur Olivier Chastel, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2010.
- 13.45-15.45 Session 1 – Les dysfonctionnements du système financier : origine, évolution, et adaptations**
Introduction : Professeurs *Serge Wibaut* (FUSL) (tbc) & *Franciscus Godts* (SPF Finances)
Débat interactif avec les participants
- 15.45-16.15 Pause café
- 16.15-18.15 Session 2 – Quelles réponses de la Belgique et de l'Europe face aux conséquences économiques et sociales de la crise financière ?**
Introduction : Professeur *Paul De Grauwe* (KU Leuven) & *Daniel Gros* (Directeur – CEPS)
Débat interactif avec les participants
- 18.15-18.30 Conclusion - *Raf Van Hellemont* (Directeur général EGMONT)

Session 1 – Les dysfonctionnements du système financier : origine, évolution, et adaptations

La crise financière actuelle apparaît comme l'une des plus graves crises mondiales depuis les années 30. De nombreuses composantes du système financier ont été remises en cause par l'ampleur et la brutalité de cette crise. Plusieurs grandes institutions financières se sont effondrées au cours de l'année 2008, alors que d'autres ont pu être sauvées de justesse grâce aux interventions étatiques. Dès lors, il est impératif de réfléchir à la révision du système financier international afin d'éviter qu'un tel phénomène ne se reproduise. Cette réflexion devrait se poursuivre au niveau mondial.

Comment l'Union européenne et les Etats membres peuvent-ils conjuguer leurs efforts pour faire face à la crise, et rétablir la confiance dans les marchés financiers? Quel rôle l'UE doit-elle assumer dans la gouvernance du système économique et financier? Quels éléments de régulation/gestion apparaissent nécessaires afin de préparer/assurer une stabilité économique et financière pour l'avenir ?

Session 2 – Quelle(s) réponse(s) de la Belgique et de l'Europe face aux conséquences économiques et sociales de la crise financière ?

Les dysfonctionnements du système financier ont entraîné une vague de récession économique mondiale. Au sein de l'Union européenne et des Etats membres, des mesures ont été prises afin d'apporter des réponses coordonnées à cette crise. Le Conseil européen a adopté en décembre 2008 un plan de relance de l'ordre de 200 milliards d'euros, dont la Commission européenne assure la coordination, en vue de garantir la cohérence de l'ensemble.

Quelles sont les priorités du plan de relance et comment assurer l'adoption de mesures efficaces par chaque Etat membre qui soient à la fois dans l'intérêt de ses propres citoyens et bénéfiques pour le reste de l'Union ? Le rôle de coordination de l'UE suffit-il ou faut-il une action plus ambitieuse et des méthodes plus contraignantes pour les Etats membres ?

Le plan de relance, comme élément de réponse à la crise actuelle, va de pair avec la nécessité de poursuivre les réformes structurelles indispensables pour permettre à l'Union européenne de continuer à jouer un rôle économique et social de premier plan.

Dans quelle mesure le plan de relance renforcera-t-il les réformes déjà engagées dans le cadre de l'action pour la croissance et l'emploi ? Quelles autres initiatives pourraient être envisagées pour relancer la croissance ? Quelles sont les implications de la crise financière pour le modèle social européen? Quelles seront les conséquences des mesures adoptées pour les finances publiques sur le long terme ?